

Circuit Jeunes de la Drôme 2026/2027 Débutants

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE TOURNOI

Article 1 : Présentation

Ce tournoi est ouvert à tout jeune joueur de U8 à U20 (catégories Petits-Poussins à Cadets) et moins de 1400 ELO, licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur.

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C.04 FIDE), avec l'aide du programme informatique Sharly Chess. Aucune protection de club, de famille.

L'article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Une proposition de partie nulle ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 3 : Cadence

Le tournoi se joue en 7 rondes, à la cadence de 12' + 3s/coup pendant toute la partie.

Article 4 : Horaires

Accueil des participants : 12h15

Fin de pointage : 13h00

Article 5 : Droits d'inscriptions

L'inscription au Circuit Jeunes est de 3 € pour les joueurs licenciés dans un club de la Drôme, et de 8 € pour les joueurs licenciés dans un club d'un département extérieur.

Article 6 : Classement

Si deux joueurs ou plus obtiennent le même nombre de points, le départage s'effectue selon les critères suivants, dans l'ordre de priorité :

- a) Buchholz tronqué† ;
- b) Buchholz† ;
- c) Performance*.

† Conformément à l'article C 16.6, l'ancienne méthode utilisée avant le 01/04/2024 pour calculer les scores ajustés de chaque joueur (et toujours utilisée pour l'affichage sur le site de la FFE) sera appliquée.

* Conformément à la règle C 07.10 du règlement FIDE, un classement fictif est attribué aux joueurs non classés. Si un joueur sans Elo termine dans un groupe de points incluant des adversaires classés, sa performance est calculée à partir de la moyenne Elo de ces adversaires. Si le groupe ne contient que des joueurs non classés, une estimation est déduite par propagation depuis les niveaux adjacents en tenant compte du pourcentage de réussite.

Article 7 : Forfaits

Le délai de forfait est de 10 minutes.

Article 8 : Fin de partie

À l'issue de la partie, les deux joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier. Le vainqueur indique le résultat de la partie à l'arbitre. En cas de nullité, les deux joueurs doivent se présenter ensemble pour indiquer le résultat.

Article 9 : Rappels

- La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.
- Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.
- Évitez toute discussion et toute lecture suspecte.
- Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur, pourra être sanctionné.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Pendant la partie, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique (téléphone, montre connectée, etc...) non spécifiquement autorisé par l'arbitre. Toutefois de tels appareils seront tolérés à condition qu'ils soient totalement éteints et laissés dans le sac d'un joueur, rangé selon les directives de l'arbitre.
- L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.
- Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.
- Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés.
- Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

Article 10 : Équipe d'arbitrage

Arbitre du tournoi principal : Timothy ARMES.

Arbitre du tournoi débutants : Corado GIULIANI.

Article 11 :

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.